

A S S E M B L É E N A T I O N A L E

X V I ^e L É G I S L A T U R E

Compte rendu

**Commission
des affaires économiques**

– Élection, à huis clos, du Bureau de la commission... 2

Lundi 2 octobre 2023
Séance de 18 heures

Compte rendu n° 01

SESSION ORDINAIRE DE 2023-2024

**Présidence de
Mme Françoise Buffet,**
Présidente d'âge,
**puis de
M. Guillaume
Kasbarian,**
Président



La commission des affaires économiques s'est réunie, à huis clos, sous la présidence de sa doyenne, Mme Françoise Buffet, afin de procéder à l'élection de son Bureau.

Mme la présidente d'âge. Conformément à l'usage, j'invite les deux plus jeunes commissaires présents à venir à la tribune pour y remplir les fonctions de secrétaires d'âge. Selon les renseignements qui m'ont été donnés, ce sont M. Charles Rodwell et Mme Mathilde Hignet. Le Bureau d'âge de la Commission étant ainsi constitué, l'ordre du jour appelle maintenant la nomination du Bureau de la commission. Conformément à l'article 39 du Règlement, le Bureau de notre commission comprend le président, quatre vice-présidents et quatre secrétaires. Selon le même article 39, la composition du Bureau de chaque commission s'efforce de reproduire la configuration politique de l'Assemblée et de respecter la parité entre les femmes et les hommes. Je rappelle également les dispositions des alinéas 4 à 6 de l'article 39 du Règlement : « *Les bureaux des commissions sont élus au scrutin secret par catégorie de fonction. Lorsque, pour chaque catégorie de fonction, le nombre des candidats n'est pas supérieur au nombre de sièges à pourvoir, il n'est pas procédé au scrutin. Si la majorité absolue n'a pas été acquise aux deux premiers tours de scrutin, la majorité relative suffit au troisième tour, et en cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est nommé. Il n'existe aucune préséance entre les vice-présidents* ». En outre, l'article 13, 1^o, alinéa 4, de l'Instruction générale du Bureau précise que « *les délégations du droit de vote ne peuvent avoir effet pour un scrutin secret* ». Lors de chaque scrutin, Mmes et MM. les commissaires voudront bien, à l'appel de leur nom, remettre leurs bulletins aux agents.

Nous allons donc procéder à l'élection du Président. Je suis saisi d'une seule candidature, celle de M. Guillaume Kasbarian (RE). Il n'y a donc pas lieu de procéder à un scrutin. En conséquence, M. Guillaume Kasbarian est élu président de la commission. J'invite M. Guillaume Kasbarian, président de la commission, à prendre place au fauteuil.

M. Guillaume Kasbarian. Chers collègues, je vous remercie pour votre confiance renouvelée.

Pour l'élection des vice-présidents, je suis saisi des candidatures de M. Xavier Albertini (HOR), Mme Marie-Noëlle Battistel (SOC), M. Julien Dive (LR) et Mme Anne-Laurence Petel (RE). Il n'y a pas plus de candidats que de sièges à pourvoir et il n'y a donc pas lieu de procéder à un scrutin. Sont élus vice-présidents de la commission : M. Xavier Albertini, Mme Marie-Noëlle Battistel, M. Julien Dive et Mme Anne-Laurence Petel. Il n'existe aucune préséance entre les vice-présidents.

Nous allons maintenant procéder à l'élection des quatre secrétaires. Je suis saisi des candidatures de Mme Anne-Laure Babault (DEM), Mme Anne-Laure Blin (LR), Mme Sandra Marsaud (RE) et Mme Aurélie Trouvé (LFI-Nupes). Il n'y a pas plus de candidats que de sièges à pourvoir et il n'y a donc pas lieu de procéder à un scrutin. Sont élus secrétaires de la commission : Mme Anne-Laure Babault, Mme Anne-Laure Blin, Mme Sandra Marsaud et Mme Aurélie Trouvé.

En conséquence, le Bureau de la commission est ainsi composé :

Président :	M. Guillaume Kasbarian
Vice-présidents :	M. Xavier Albertini Mme Marie-Noëlle Battistel M. Julien Dive Mme Anne-Laurence Petel
Secrétaires :	Mme Anne-Laure Babault Mme Anne-Laure Blin Mme Sandra Marsaud Mme Aurélie Trouvé

Membres présents ou excusés

Commission des affaires économiques

Réunion du lundi 2 octobre 2023 à 18 heures

Présents. – M. Xavier Albertini, M. Laurent Alexandre, M. Antoine Armand, Mme Anne-Laure Babault, Mme Marie-Noëlle Battistel, M. Thierry Benoit, Mme Anne-Laure Blin, M. Éric Bothorel, M. Jean-Luc Bourgeaux, M. Bertrand Bouyx, Mme Maud Bregeon, Mme Françoise Buffet, M. Dino Cinieri, M. Frédéric Descrozaille, M. Julien Dive, Mme Virginie Duby-Muller, Mme Christine Engrand, M. Frédéric Falcon, M. Charles Fournier, M. Éric Girardin, Mme Florence Goulet, Mme Mathilde Hignet, M. Guillaume Kasbarian, M. Maxime Laisney, M. Luc Lamirault, M. Pascal Lavergne, Mme Annaïg Le Meur, Mme Nicole Le Peih, M. Bastien Marchive, Mme Sandra Marsaud, M. Éric Martineau, M. William Martinet, M. Max Mathiasin, M. Nicolas Meizonnet, M. Philippe Naillet, M. Jérôme Nury, M. Nicolas Pacquot, Mme Anne-Laurence Petel, M. René Pilato, M. Charles Rodwell, M. Vincent Rolland, Mme Anaïs Sabatini, Mme Danielle Simonnet, M. Matthias Tavel, M. Lionel Tivoli, Mme Aurélie Trouvé, M. Stéphane Vojetta

Excusés. – M. André Chassaing, M. Perceval Gaillard, M. Johnny Hajjar, Mme Hélène Laporte, M. Tematai Le Gayic, M. Paul Midy